4e Année. — No 20. 20 Octobre 1898.

LE PROGRÈS SPIRITE

ORGANE DE PROPAGANDE DE LA DOCTRINE SPIRITE

FONDÉE PAR ALLAN KARDEC

RÉDACTEUR EN CHEF : A. LAURENT DE FAGET | SECRÉTAIRE : GABRIEL DOLBAU

Le Journal parait du 5 au 10 et du 20 au 25 de chaque mois

Les bureaux du « Progrès Spirite » sont ouverts tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés. Notre Rédacteur en chef y reçoit, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 6 heures.

Pour éviter tout retard dans la correspondance, les lettres non personnelles doivent être adressées : à l'Administration du *Progrès Spirite*, 1, rue Oberkampf, à Paris.

Caisse de secours du « Progrès Spirite ».

Nous avons reçu de :

A. F.	1 fr. 75
3 spirites	7 fr. »
La caisse du groupe « Espérance »	15 fr. »
Mme Vve Poullain-Bouhon de Seignelay.	5 fr. »

Dans notre numéro du 5 octobre, nous avons indiqué la somme de 5 francs comme reçue du « frère F. D. ». C'est du « frère Gaspard » qu'il faut lire.

Souscription pour le Cinquantenaire du Spiritisme.

Reçu de Mlle L. G., du Havre	10 fr.
Reçu de Mme Vve Poullain-Bouhon	5 fr.
Listes précédentes	30 fr.
Total	45 fr.

Nous avons reçu la visite de plusieurs soi-disant spirites qui se recommandaient de telle ou telle personne de nos amies pour solliciter des secours. Renseignements pris, ces quémandeurs n'étaient ni spirites, ni connus des personnes en question. Nous prévenons ceux qui seraient tentés de se présenter encore à nous dans ces conditions, que toute recommandation devra être écrite pour être valable, et que, d'ailleurs, aucun secours ne sera distribué sans une enquête préalable, ceci dans l'intérêt des vrais malheureux.

RÉPONSE A Mgr ÉLIE MÉRIC (1)

III

Dans la troisième partie de l'article auquel nous répondons, M. Méric revient sur « le dogme catholique et l'autorité de l'Eglise » qu'il accuse le spiritisme « d'exclure sans hésitation ». C'est entendu pour ce qui est de l'autorité ecclésiastique, notre conscience étant le seul critérium de notre foi. Quant aux dogmes religieux en eux-mêmes, rien n'empêche les spirites, restés catholiques, de les admettre si leur raison le leur permet. C'est affaire à eux. La philosophie spirite se place en dehors et au-dessus de tous les dogmes. Elle embrasse et synthétise, en les épurant, les philosophies consolantes du passé.

M. Méric proteste ensuite contre le passage suivant du beau livre de Léon Denis, *Christianisme et spiritisme:*

« Les auteurs de l'Evangile n'avaient prévu ni les dogmes, ni le culte, ni le sacerdoce. Rien de semblable ne se trouve dans la pensée évangélique. Nul n'a été moins que Jésus imbu de l'esprit sacerdotal; nul n'a été moins épris des formes, des pratiques extérieures. Tout en lui est sentiment, élévation de la pensée, pureté de cœur et simplicité. »

Comment pouvait-on mieux définir la haute personnalité de Jésus, et comment pourrait-on trouver à redire à de telles paroles? Il est vrai qu'un prêtre, presque prince de l'Eglise, n'est guère en position d'avouer que Jésus a enseigné seulement la religion du devoir et de l'amour, sans dogmes puérils, sans culte extérieur. Et, cependant, c'est bien cette vérité qui se dégage, pour

(1) Voir notre numéro du 5 courant.

tout esprit impartial, de la lecture des Evangiles. Jésus n'a voulu créer qu'un culte : celui de *l'amour universel;* il n'a voulu construire qu'un temple : celui de la conscience humaine, afin que Dieu y fût adoré « en esprit et en vérité ».

Et c'est pourquoi, n'en déplaise à M. Méric, *Il vessillo spiritista*, cité par lui, a bien raison de dire :

« Nous autres, spirites, nous sommes les vrais chrétiens ; nous affirmons que le salut de l'âme ne se trouve ni dans la croyance, ni dans les dogmes, ni dans la foi, mais dans l'accomplissement des *actes* commandés par le Christ. »

Oui, tout est dans les actes. Qu'importent même les prières à Dieu, si elles lui sont adressées par une conscience mauvaise ? Quand comprendra-t-on qu'on ne trompe pas la Divinité ; que les prières des égoïstes et des orgueilleux, des méchants et des corrompus ne sauraient l'atteindre ; que, seule, la prière du juste peut lui être agréable? *Tout est dans les actes*, oui. Une religion qui ne demanderait aux hommes que « la foi sans les œuvres » ne leur demanderait qu'une « foi morte » et ne serait elle-même qu'un vain simulacre, un mensonge opposé à l'éternelle vérité.

IV

M. Méric fait ici l'exposé de l'enseignement positif du spiritisme. Cet exposé est très clair et très exact. Corps matériel, âme immatérielle, périsprit, désincarnation, erraticité, communications entre les « vivants et les morts », réincarnations, évolution de l'âme vers le progrès à travers ses vies successives, état d'esprit pur, rien n'y manque.

Nous ne ferons qu'une remarque : quand on a vu de si près la vérité, quand on a étudié le spiritisme comme l'a fait M. Méric, comment peut-on préférer à la loi si juste et si naturelle des réincarnations, un enfer monstrueux, contraire à la justice, à la bonté de Dieu, et depuis si longtemps condamné par la raison humaine ?

V

« Il faut bien le reconnaître, dit M. Méric, la conception spirite de la vie future et du lendemain de la mort *ne repose sur rien ;* c'est l'œuvre brillante et charmeuse de l'imagination pour entretenir des espérances et pour consoler de grandes douleurs. »

Hélas! vous laissez trop voir, Monsieur, tout en essayant de nous critiquer, que les grandes douleurs ne savent où retrouver l'espérance perdue. Votre foi ne leur suffit donc pas? et si la nôtre les console, c'est donc qu'elle vaut mieux que la vôtre. « On reconnaît l'arbre à ses fruits », a dit le Christ.

Vous affirmez que nos croyances ne reposent sur rien. C'est bientôt dit. Évidemment, elles ne nous viennent pas de la haute autorité des conciles qui ont hésité, jadis, à reconnaître une âme dans la femme ; évidemment, elles ne nous sont pas imposées par une règle obligatoire, tuant la pensée au bénéfice du dogme ; mais elles dérivent de l'examen attentif, scrupuleux et scientifique des faits. Or, rien n'est moins discutable qu'un fait se généralisant, se reproduisant des milliers de fois, et cela sur tous les points du globe. Oui, les *Esprits* se manifestent et ils sont légion. Ne serait-ce rien, par hasard, que ces expériences spirites, absolument probantes, faites par une quantité de savants des plus renommés ? Ne serait-ce rien que ces moulages de mains fluidiques, ces photographies d'Esprits, ces apparitions parfois tangibles, matérialisations d'êtres désincarnés se faisant voir, toucher et reconnaître de ceux qui les ont connus pendant leur vie terrestre ?

Et tout cela ne vous dit rien ? Tout cela ne vous dit pas que, devant l'impuissance des religions à endiguer le flot montant du matérialisme, Dieu a permis que, de toutes parts, les voix de l'Au-delà se fissent entendre, pour enseigner aux vivants que le tombeau n'est pas une barrière pour l'Esprit, que la vie rejaillit de la tombe et que l'âme est vraiment immortelle ?...

VI

Ne nous y trompons pas, cependant : M. Méric ne nie point les phénomènes du spiritisme. Il les affirme, au contraire, mais il ne veut pas que les *Esprits des défunts* soient pour quelque chose dans ces phénomènes.

« Toutes les expériences qui ont été faites, dit-il, permettent d'affirmer que l'esprit connaît le défunt que j'interroge, aucune expérience ne me permet d'aller plus loin et de dire : Oui, c'est le défunt qui me répond. »

Ne trouvez-vous pas, chers lecteurs, cette subtilité par trop subtile ? Eh quoi ! l'expérience tentée révèle une intelligence, cette intelligence me parle, elle me dit ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle désire de moi ; elle se fait reconnaître pour un ancien habitant de la terre transmigré dans l'espace... et vous voulez que j'en doute ? Pourquoi ?

Si ce n'est pas le défunt évoqué qui se manifeste, c'est donc un autre défunt qui prend sa place. Cela arrive quelquefois, je n'en disconviens pas, et c'est pourquoi nous demandons toujours à l'Esprit qui se communique de vouloir bien établir son identité.

Mais, même dans ce cas de substitution d'un défunt à un autre défunt, nous avons encore la preuve irréfutable de la survie. C'est à nous de prendre nos précautions pour ne pas être trompés sur l'identité de l'Esprit.

Pour M. Méric, ce n'est même pas la substitution d'un désincarné à un autre désincarné qui a lieu dans ce cas. L'Esprit qui se manifeste est un être *mystérieux*, dont nous ne connaissons pas la nature et les intentions et qu'il est très « *imprudent de consulter* ». Pourquoi notre contradicteur ne dit-il pas carrément que cet Esprit « *mystérieux* » est le diable en personne, puisque cela se déduit si naturellement de ses réticences ? Et si ce n'est le diable, c'est donc quelque *élémental* ou quelque *élémentaire ?* Mais nous voilà lancés dans l'occultisme, et M. Méric le combat au moins autant que le spiritisme. Nous demandons à notre contradicteur de vouloir bien allumer sa lanterne, car, véritablement, nous n'y voyons pas clair !

Nous ne ferons remarquer que pour mémoire que les Ecritures relatent de nombreux cas de communications de défunts avec les habitants de la terre. Donc, les Ecritures elles-mêmes nous donnent raison contre M. Méric, et nous voilà, sur ce point, plus orthodoxes que lui.

Pour ce qui est du diable, nous dirons d'abord qu'il n'existe pas, car nous n'admettrons jamais cette incarnation de la puissance du mal, éternellement rivale de celle de Dieu, ce qui nous paraît un blasphème odieux à l'adresse du Créateur tout-puissant et bon. D'ailleurs, les communications que nous recevons revêtent parfois un tel caractère de grandeur, portent un tel cachet de vérité, qu'elles attestent la présence d'un Esprit des plus hauts et des plus purs. Comment le diable pourrait-il nous instruire, nous moraliser, nous perfectionner ? Il se combattrait donc lui-même ? Ces arguments ont été présentés de tous temps à nos adversaires, et nous sommes presque honteux d'être obligé de les reproduire encore.

Et maintenant, quel but poursuit M. Méric en dénigrant le spiritisme et les spirites, tout en reconnaissant la réalité des phénomènes que nous constatons ? Mon Dieu ! c'est tout simple : M. Méric voudrait ruiner le spiritisme par la base en détruisant la théorie des *Esprits désincarnés*. Il voudrait nous ramener à la crainte de l'enfer et du purgatoire, à la soumission aveugle aux lois de l'Eglise.

Nous l'avertissons charitablement qu'il fait fausse route. Tous les jours, des catholiques viennent au spiritisme : les articles de M. Méric en décideront un plus grand nombre, non point à abandonner leur culte particulier, la religion dans laquelle ils sont nés, mais à s'éclairer davantage aux lumières de la raison, de l'expérience et de la science, à réchauffer leur foi sans élan, leur foi glacée, à mieux comprendre et à plus adorer le Dieu de l'amour, de la justice et de la bonté, c'est-à-dire à devenir de fervents adeptes du spiritisme.

A. Laurent de Faget.

DEMANDEZ ET VOUS OBTIENDREZ

(*Suite*) (1)

PRIÈRES INTELLIGIBLES

16. Si je n'entends pas ce que signifient les paroles, je serai barbare à celui à qui je parle, et celui qui me parle me sera barbare. — Si je prie en une langue que je n'entends pas, mon cœur prie, mais mon intelligence est sans fruit. — Si vous ne louez Dieu que du cœur, comment un homme du nombre de ceux qui n'entendent que leur propre langue répondra-t-il *amen*, à la fin de votre action de grâce, *puisqu'il n'entend pas ce que vous dites?* — Ce n'est pas que votre action ne soit bonne, mais les autres n'en sont pas édifiés. (Saint Paul, *Ire aux Corinth.*, ch. XIV, v. 11, 14, 16, 17.)

17. La prière n'a de valeur que par la pensée qu'on y attache ; or, il est impossible d'attacher une pensée à ce que l'on ne comprend pas, car ce que l'on ne comprend pas ne peut toucher le cœur. Pour l'immense majorité, les prières en une langue incomprise ne sont que des assemblages de mots qui ne disent rien à l'esprit. Pour que la prière touche, il faut que chaque mot réveille une idée, et si on ne la comprend pas, elle ne peut en réveiller aucune. On la répète comme uue simple formule qui a plus ou moins de vertu selon le nombre de fois qu'elle est répétée : beaucoup prient par devoir, quelques-uns même pour se conformer à l'usage ; c'est pourquoi ils se croient quittes quand ils ont dit une prière un nombre de fois déterminé et dans tel ou tel ordre. Dieu lit au fond des cœurs ; il voit la pensée et la sincérité, et c'est le rabaisser de le croire plus sensible à la forme qu'au fond.

DE LA PRIÈRE POUR LES MORTS ET LES ESPRITS SOUFFRANTS

18. La prière est réclamée par les Esprits souffrants ; elle leur est utile, parce qu'en voyant qu'on pense à eux, ils se sentent moins délaissés, ils sont moins malheureux. Mais la prière a sur eux une action plus directe : elle relève leur courage, excite en eux le désir de s'élever par le repentir et la ré-

(1) Voir notre numéro du 5 courant.

paration, et peut les détourner de la pensée du mal; c'est en ce sens qu'elle peut non seulement alléger, mais abréger leurs souffrances.

19. Certaines personnes n'admettent pas la prière pour les morts, parce que, dans leur croyance, il n'y a pour l'âme que deux alternatives : être sauvée ou condamnée aux peines éternelles, et que, dans l'un et l'autre cas, la prière est inutile. Sans discuter la valeur de cette croyance, admettons pour un moment la réalité de peines éternelles et irrémissibles, et que nos prières soient impuissantes pour y mettre un terme. Nous demandons si, dans cette hypothèse, il est logique, il est charitable, il est chrétien de rejeter la prière pour les réprouvés? Ces prières, tout impuissantes qu'elles seraient pour les délivrer, ne sont-elles pas pour eux une marque de pitié qui peut adoucir leur souffrance? Sur la terre, lorsqu'un homme est condamné à perpétuité, alors même qu'il n'y aurait aucun espoir d'obtenir sa grâce, est-il défendu à une personne charitable d'aller soutenir ses fers pour lui en alléger le poids? Lorsque quelqu'un est atteint d'un mal incurable, faut-il, parce qu'il n'offre aucun espoir de guérison, l'abandonner sans aucun soulagement? Songez que parmi les réprouvés peut se trouver une personne qui vous a été chère, un ami, peut-être un père, une mère ou un fils, et parce que, selon vous, il ne pourrait espérer sa grâce, vous lui refuseriez un verre d'eau pour étancher sa soif? un baume pour sécher ses plaies? Vous ne feriez pas pour lui ce que vous feriez pour un galérien? Vous ne lui donneriez pas un témoignage d'amour, une consolation? Non, cela ne serait pas chrétien. Une croyance qui dessèche le cœur ne peut s'allier avec celle d'un Dieu qui met au premier rang des devoirs l'amour du prochain.

La non-éternité des peines n'implique point la négation d'une pénalité temporaire, car Dieu, dans sa justice, ne peut confondre le bien et le mal ; or nier, dans ce cas, l'efficacité de la prière serait nier l'efficacité de la consolation, des encouragements et des bons conseils; ce serait nier la force que l'on puise dans l'assistance morale de ceux qui nous veulent du bien.

(*A suivre.*) ALLAN KARDEC.

(*L'Evangile selon le Spiritisme.*)

IDENTITÉ D'UN ESPRIT

Ma mère a à son service une jeune bonne qui est considérée comme de la famille et qui passe ses soirées auprès de nous, écoutant nos conversations, auxquelles on lui permet de prendre part.

Le soir de mon arrivée à la campagne, 6 août dernier, je causais avec ma mère et je lui parlais avec chaleur de mes croyances spirites, lui citant des faits contrôlés par moi et employant toute mon éloquence à la persuader de la vérité de mes paroles.

La jeune bonne, Marie R... ne parut nullement surprise et nous avoua que dans son pays, petit village situé dans les montagnes, un cercle spirite avait pendant longtemps révolutionné les habitants et que les phénomènes dont je parlais s'étaient produits à différentes reprises.

— Ah ! ajouta-t-elle, avec un gros soupir, si je pouvais parler à mon père !

Elle joignit les mains et demeura le regard perdu dans le vide.

Tout à coup j'aperçus derrière elle la forme *matérielle* d'un homme de quarante-cinq ans environ, de taille moyenne, cheveux en brosse, grand front, les yeux noirs, le teint coloré, moustache brune, vêtu d'un gros tricot de laine marron, le reste du corps dissimulé par la chaise.

Je dis à Marie, toujours silencieuse :

— Votre père n'était-il pas ainsi ?

Et je fis le portrait tracé plus haut. Elle se retourna tout d'une pièce en s'écriant :

— Alors vous le voyez? Oh ! mon père, mon père !

Mais, malgré sa joie, elle me dit : « J'ai peur ! » et tremblait de tous ses membres.

— Si vous vous effrayez, lui dis-je, je ne vous parlerai plus de rien.

— Oh ! non, qu'il me parle, qu'il me parle, je n'aurai plus peur.

L'Esprit, s'adressant à moi, me pria de demander ceci à sa fille :

— Est-ce que mon nom ne commence pas par un J... O... etc.? enfin nous obtenons Joseph R...

— C'est bien cela, dit la jeune fille.

L'Esprit, que j'avais le bonheur d'entendre *clairement*, continua en ces termes :

— Oui, ma fille, c'est moi, et pour te prouver la vérité, j'ajoute que je suis mort accidentellement d'une chute qui provoqua la rupture d'un vaisseau du cœur ; je quittai la terre sans avoir repris connaissance.

— Est-ce bien cela ? demandai-je à Marie, car je répétais les paroles de l'Esprit une à une.

— Oh ! mon père, mon père : c'est la vérité.

Comme cette jeune fille était médium sans le savoir, son père lui prit la main gauche qu'elle tenait appuyée sur la table. Cette main fut tellement serrée et le bras

tiré si violemment que Marie, perdant l'équilibre, tomba sur ma mère qui poussa un cri aigu, et la commotion ressentie fut si forte que son bras resta douloureux assez longtemps.

Depuis, nous avons obtenu d'autres manifestations, et Marie, bon médium et fervente spirite, a eu le bonheur, dans un récent voyage qu'elle fit à son pays, de convaincre sa mère et sa jeune sœur.

Pour donner une valeur à ce qui précède, j'ajoute que depuis vingt ans je n'étais pas venue à A..., où se passe ce fait, que la jeune Marie R... a vingt-cinq ans et n'est que depuis peu au service de ma mère.

LUX.

DICTÉES D'OUTRE-TOMBE

Qu'il est long le temps que l'on passe à expier les fautes commises sur la terre ! Vous trouvez que le temps passe vite ; il n'en est pas de même dans les lieux que j'habite.

Le corps que nous avons quitté n'a pas entraîné, dans sa sépulture, les dettes qu'il nous a fait contracter ; nos esprits en sont restés chargés, et nous devons les solder jusqu'à la dernière obole. Que de souffrances, que de tourments divers !

Pour expier toutes nos petites vanités, nous souffrons le mépris ; nos petites jalousies, nous voyons plus estimés que nous ceux que nous n'aimons pas ; nos petites recherches, nous éprouvons un dégoût amer.

Nous expions par des souffrances plus grandes notre horreur des souffrances ; en un mot, nous sentons vivement toutes les souffrances de la terre, que nous n'avons pas voulu accepter de bon cœur ici-bas.

Ce corps, que nous croyions disparu à jamais, est toujours présent et vivant en nous et nous fait souffrir de mille manières.

On dit pourtant que quelques Esprits le quittent sans retour, au moment de la désincarnation ; ce sont ceux qui ont bien rempli leur tâche. Leur corps, dont ils n'avaient pas été les esclaves, mais que leur intelligence avait dominé, n'avait pu les asservir ; ils avaient résisté à ses entraînements ; aussi, après la séparation, ils restent libres. — Je n'apprécie qu'imparfaitement le bonheur dont ils jouissent, puisque je n'en suis pas témoin, mais je le désire et voudrais qu'il fût mien.

Rien ne peut vous donner une idée de nos angoisses : le chagrin, le regret, le remords nous envahissent sans cesse, sans repos, sans trêve, sans merci.

Nous ne sommes pas encore les plus à plaindre, car nous avons de temps en temps la visite d'Esprits bienfaisants, qui nous apportent un rayon d'espérance.

Nous savons qu'il est juste d'expier nos fautes ; nous savons que nos souffrances n'auront qu'un temps, et que Dieu, la bonté même, nous donnera en son temps le soulagement promis.

Mais il y a d'autres Esprits sur qui ne luit pas un seul rayon d'espoir, qui se croient condamnés, sans rémission, à souffrir toujours, et quelles tortures ! Des tortures telles que l'imagination la plus fertile n'en saurait inventer de pareilles, et cela pendant un temps qui paraît si long, qu'on n'espère pas en voir le terme.

Les bons Esprits, qui vont partout, les visitent aussi, mais sont méconnus. Oh ! quelle grande et terrible chose que la justice de Dieu !

Il est bien difficile d'arriver de la terre assez pur pour être heureux immédiatement, mais il y a des bonheurs relatifs qui sont l'antichambre du vrai bonheur.

Pour arriver à vous perfectionner assez, afin que la mort ne vous réserve pas de pénibles surprises, il y a un moyen si simple qu'il est étonnant qu'on s'en doute si peu : c'est d'agir suivant sa conscience.

La conscience est un guide sûr, et, chez vous, elle est même très développée ; suivez les conseils de ce guide et ne vous détournez jamais de ce qu'il vous enseignera.

Ne la faites jamais dévier, cette conscience, sous des prétextes dictés par l'égoïsme et l'intérêt ; n'étouffez pas sa voix qui vous dicte vos devoirs ; n'éteignez pas son flambeau qui porte la lumière dans les coins obscurs que vous voudriez vous dérober à vous-mêmes.

Si vous en faites la boussole et la règle de toutes vos actions, elle vous jugera chaque jour, et vous n'aurez rien à redouter d'elle quand, délivrés de vos enveloppes matérielles, vous la verrez reprendre, au grand jour de l'éternité, le rôle prépondérant qu'elle doit remplir en chacun de nous.

C'est elle, notre conscience, qui nous juge, qui nous retient dans les régions spéciales que nous devons occuper. C'est elle qui nous donne, selon nos œuvres, espoir, bonheur, ou souffrance et désespérance.

Si donc nous nous laissons guider, diriger par elle, nous agirons, nous penserons, nous désirerons comme nous devons le faire, et nous n'aurons qu'à recueillir un jour le fruit de nos épreuves.

Que pour vous, pour qui il en est temps encore, notre enseignement ne soit pas vain.

Pensez à nos souffrances morales et réminiscences de souffrances physiques, chagrins, regrets, remords; pensez combien est long ce temps passé à souffrir et que le bonheur devrait remplacer.

Pensez à nos tristesses quand nous nous accusons, non seulement d'avoir causé notre état présent, mais d'avoir encouru de justes réparations pour l'avenir; pensez aux déchirements que nous éprouvons en voyant que notre autorité, nos exemples ont causé les mêmes malheurs chez ceux que nous aimons plus que nous-mêmes. Réfléchissez, en un mot, sur notre aveuglement, qui nous a fait suivre la voie large, la route opposée au bonheur.

Je resterais longtemps, toujours avec vous: je suis soulagée par mes confidences. Je voudrais réparer mon égoïsme passé en vous montrant l'écueil à éviter; je voudrais vous remercier de vos prières, qui me consolent et me font espérer: je voudrais vous parler des miens, qui sont ici et que vous connaissez et aimez. Je voudrais ne vous quitter de longtemps — près de vous je suis soulagée — mais c'est déjà une grande faveur qui m'a été accordée de vous avoir entretenus ainsi pendant toute une séance; j'en remercie les bons Esprits et les supplie de m'accorder souvent pareille joie. — Ils me le promettent et m'invitent à vous dire que la vertu seule fait le bonheur en ce monde et dans l'autre.

La pauvre âme qui désire ne pas se nommer.

(Extrait d'un *Recueil de communications inédites.*)

OBJECTIONS A LA DOCTRINE SPIRITE (1)

II

Nous revenons sur notre dernier article pour déclarer à notre contradicteur que l'Esprit qui se montre à un médium voyant, ou qui se matérialise aux yeux de tous, peut prendre telle forme corporelle qu'il a eue dans son passé, de façon que Bacon, aurait-il eu successivement dix personnalités depuis sa mort, peut, quand on évoque son Esprit, se montrer sous les traits de Bacon lui-même, et non du dernier homme qu'il a été.

Notre contradicteur ignore les lois du périsprit, ce corps fluidique de l'âme, qui emmagasine non seulement les sensations, les idées, les souvenirs de celle-ci, mais encore lui conserve, prêtes à réapparaître à la volonté de l'âme, toutes les formes visibles et tangibles sous lesquelles elle a accompli ses existences terrestres.

Dans une séance présidée par Allan Kardec, notre initiateur vénéré, séance dont rend compte la *Revue Spirite* de cette époque, l'Esprit de Jules César fut évoqué. Il apparut sous les traits connus du grand capitaine, avec la couronne de lauriers légendaire. Puis, interrogé sur ses réincarnations successives, il dit avoir été, en dernier lieu, Louis IX. C'est une preuve de plus que l'Esprit peut bien apparaître sous l'une quelconque des formes qu'il a animées.

La *Revue Spirite* de 1859 — page 340 — donne une communication du grand général romain, qui confirme ce que nous venons de dire. En voici la fin :

« J'ai dû, par plusieurs existences misérables et obscures, expier mes fautes, et j'ai vécu pour la dernière fois sur terre sous le nom de Louis IX.

« *Jules César.* »

Conclusion : l'âme reste la même en soi, à travers ses différentes réincarnations; Jules César et Louis IX ne sont ici qu'un même être, modifié par le temps.

Voilà une question qui nous paraît entendue, mais notre contradicteur nous présente d'autres arguments matérialistes :

« Il est faux, archi-faux, dit-il, qu'un enfant qui sera un homme de génie un jour, ait un esprit beaucoup au-dessus de celui des autres enfants. »

Et pourquoi cela ? demanderez-vous.

« Parce que l'enfant ne voit sa petite intelligence se développer que progressivement. Il faut plusieurs mois pour que l'on s'aperçoive qu'il a une âme. Et, chose à remarquer, cette intelligence dépend de la conformation du cerveau et de ses dimensions, etc., etc. »

Vous ne voudriez cependant pas que l'enfant, en venant au monde, embrassât son père et sa mère et leur donnât des nouvelles de ce qui se passe dans l'autre vie ! Mais laissez le petit corps se développer un peu, et vous ne tarderez pas à voir la jeune intelligence s'affirmer avec ses qualités spéciales.

Et puis, êtes-vous bien sûr que les dimensions du cerveau soient pour quelque chose dans le plus ou moins de développement de l'intelligence ? J'ai connu un brave garçon à tête puissante dont l'intelligence était bien voisine de celle de l'idiot. D'autres têtes, moins fortes, d'autres cerveaux, moins vastes, recélaient, au contraire, des intelligences fines, supérieures.

Il est vrai que les fronts bas révèlent généralement des esprits secondaires, mais cela ne vient-il pas de ce que l'âme, rétrécie

(1) Voir notre numéro du 20 septembre.

elle-même, n'a pas développé par son travail antérieur, par le rayonnement de ses facultés innées, cette partie supérieure du visage? Car nous croyons, nous, que les traits du visage reflètent les facultés de l'âme, et non point que ces facultés soient nées de la conformation des organes qu'elles mettent en mouvement.

Ecoutez Allan Kardec à ce sujet:

« L'Esprit, en s'incarnant, apporte certaines prédispositions, et si l'on admet pour chacune un organe correspondant dans le cerveau, le développement de ces organes sera un effet et non une cause. Si les facultés avaient leur principe dans les organes, l'homme serait une machine sans libre arbitre, et sans responsabilité de ses actes. Il faudrait admettre que les plus grands génies, savants. poètes, artistes, ne sont des génies que parce que le hasard leur a donné des organes spéciaux, d'où il suit que, sans ces organes, ils n'auraient pas été des génies, et que le dernier imbécile aurait pu être un Newton, un Virgile ou un Raphaël s'il avait été pourvu de certains organes; supposition plus absurde encore quand on l'applique aux qualités morales. Ainsi, d'après ce système, saint Vincent de Paul, doué par la nature de tel ou tel organe, aurait pu être un scélérat, et il ne manquerait au plus grand scélérat qu'un organe pour être un saint Vincent de Paul. Admettez, au contraire, que les organes spéciaux, si tant est qu'ils existent, sont consécutifs, qu'ils se développent par l'exercice de la faculté, comme les muscles par le mouvement, et vous n'aurez rien d'irrationnel. Prenons une comparaison triviale à force de vérité. A certains signes physiognomoniques, vous reconnaissez l'homme adonné à la boisson; sont-ce ces signes qui le rendent ivrogne, ou l'ivrognerie qui fait naître ces signes? On peut dire que les organes reçoivent l'empreinte des facultés. »

(*Livre des Esprits*, page 160.)

Notre contradicteur nous combat aussi par les « phénomènes d'atavisme ».

« Que d'enfants, dit-il, ont les qualités ou les défauts du père ou de la mère! » D'où il conclut que le cerveau des enfants, héritiers de la conformation physique des parents, ne peut que présenter des analogies avec ceux du père et de la mère, et, par suite, reproduire les qualités et les défauts de ces derniers.

Notre contradicteur ne doit pas être père de famille et il n'a, dans tous les cas, guère observé les différences profondes qui existent souvent dans le caractère des enfants, au sein d'une même famille. Qu'il observe, et il changera certainement d'opinion.

Il accorde une telle importance aux organes corporels, dans la vie de l'Esprit, qu'il écrit la curieuse phrase suivante :

« Lorsqu'un être humain meurt, l'âme s'envole et abandonne tout ce qui est matière ; elle ne peut donc se rendre à votre évocation, ou du moins vous répondre sur des questions qu'elle connaissait sur terre, puisqu'elle a laissé dans la tombe le cerveau, de qui dépendent l'intelligence et la mémoire. »

Notre contradicteur voudrait-il bien nous dire ce que c'est qu'une âme qui « s'envole sans intelligence et sans mémoire »? Nous lui avons déjà dit qu'il ne connaissait pas le périsprit, et il nous le prouve bien. S'il le connaissait, il saurait que l'âme, quittant son corps matériel, emporte avec elle son véritable corps, le périsprit, qui possède à l'état fluidique tous les organes du corps matériel, toutes les parties de ce corps, le cerveau comme le reste.

Peut-on, d'ailleurs, comprendre une âme qui existerait en dehors du corps et qui ne jouirait de l'exercice d'aucune de ses facultés? Mieux vaudrait, certes, le néant.

Soyez matérialiste, si vous le croyez bon, dirons-nous pour terminer à notre contradicteur, mais si vous mettez le pied sur le terrain spiritualiste, vous serez forcé d'avancer. Votre conception actuelle de l'âme est absolument erronée, enfantine presque.

Je vois bien que vous dites :

« La religion de la métempsycose est certainement la plus belle et la plus pure de toutes les religions », mais je vois aussi que vous vous complaisez beaucoup dans le doute.

« Dieu, dites-vous, ne nous ayant pas créés infaillibles, aurait mauvaise grâce, dans l'autre monde, à nous reprocher nos erreurs. »

Sans doute, quand nos erreurs auront été involontaires. Mais Dieu ne nous a-t-il pas doués de facultés puissantes et élevées pour que nous entreprenions dès ici-bas la conquête de l'éternelle vérité? Il nous a donné des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Plaignons ceux qui seront restés sourds et aveugles.

A. Laurent de Faget.

ÉCHOS ET NOUVELLES

UN MÉDIUM DE LA REINE D'ANGLETERRE.

Nous avons déjà dit que la reine Victoria entretenait des rapports spirituels avec son défunt époux le prince Albert, au moyen de la médiumnité de feu son serviteur John Brown, et que c'était là le véritable motif de son attachement envers ce dernier.

John Brown a donné de l'au-delà, le 4 août 1892, la communication suivante :

« Le prince Albert, quand je vivais, avait bien voulu me choisir pour son médium. Je souhaiterais que la reine en trouvât un bon qui pût me remplacer. Une des filles du prince de Galles est, sans qu'elle s'en doute, un bon médium. »

Plus tard, dans une séance avec Sutton du 26 juin 1897, Brown ajoute, en parlant de son ancien maître :

« C'est un beau privilège que de pouvoir être avec lui. Sous sa conduite, je tends à arriver promptement à me perfectionner. Ainsi que je l'ai déjà dit, le prince parlait à la reine par mon intermédiaire. En me rappelant sa bienveillance et sa bonté envers ses subalternes, je donne ce conseil à tous les maîtres : « Traitez vos serviteurs comme « des hommes, et vous connaîtrez, lorsque « vous serez entrés dans l'au-delà, que leur « zèle pour vous servir se continue encore. »

(*Light.*)

UNE MAISON HANTÉE DANS LE COMTÉ DE KENT.

Un correspondant nous adresse le fragment suivant tiré du *Western Daily Mercury :*

« Des bruits mystérieux qu'on prétend entendre la nuit à Bayhall Manor House (Manoir de Bayhall) sur la propriété de lord Camden, à Pembury, petit village situé dans les environs de Tunbridge Wells, ont causé une vive émotion à plusieurs milles à la ronde. Le vieux manoir, avec son toit recouvert de mousse, ses portes et ses fenêtres brisées, et ses vieux fossés, remonte au règne du roi Jean. Pendant plusieurs semaines, les gens résidant dans le proche voisinage de ce manoir ont été alarmés par des bruits et par des gémissements n'ayant rien de terrestre, et de nombreux villageois ont déclaré avoir vu errer des fantômes. Tel a été l'ahurissement causé à Tunbridge Wells, que nombre de notables gentilshommes ont visité la maison, et ont en effet entendu ce qu'ils pensent être « de véritables bruits d'Esprits ».

« Les investigateurs étaient armés de lourds bâtons, et, pendant plus d'une heure, ils attendirent le premier bruit qui devait signaler la présence des Esprits. Suivant ce que raconte l'un d'eux, ils étaient tout yeux et tout oreilles, quand soudain un bruit sourd et continu, semblable à celui qu'eût produit un corps pesant traîné sur les dalles, rompit le silence de la nuit. Plus d'un des explorateurs fut paralysé par la peur ; néanmoins les autres eurent assez de courage pour entrer dans la maison. Dans la cave au-dessous d'eux résonnaient à coups répétés des bruits sourds et violents, suivis de gémissements qui eurent pour résultat la fuite précipitée de tous les assistants. D'autres personnes ont aussi fait une visite à ce manoir, elles ont rapporté que les gémissements qu'on y entendait avaient quelque chose de sinistre et d'effroyable. »

(*Light.*)

AU PAYS DU MYSTÈRE.

Le poète allemand Pfeffel qui, comme l'on sait, était aveugle, avait coutume de faire chaque jour, dans son jardin de Colmar, une petite promenade en compagnie de son guide, un jeune homme du nom de Billing.

Un jour, arrivés à certain endroit, il sembla à l'aveugle que son guide avait subitement tressailli comme s'il eût été effrayé, et qu'il n'osât crier. Pfeffel s'étant informé de la cause de ce brusque mouvement, le jeune homme lui répondit que ce n'était rien ; mais lorsque tous deux, au retour, passèrent de nouveau par cet endroit, Billing éprouva la même commotion. Aux questions pressantes que lui adressa Pfeffel à ce sujet, il répondit que son organisation était constituée de telle sorte qu'il éprouvait constamment des mouvements convulsifs quand il marchait là où des hommes étaient enterrés, et qu'il voyait leurs Esprits dans l'obscurité !

Lorsque, sur l'ordre qu'en donna Pfeffel, il fut pratiqué des fouilles à cet endroit même, on y trouva, en effet, un squelette humain entier. Après qu'il eut été transporté ailleurs, jamais Billing, en passant par cet endroit, ne ressentit désormais aucune sensation particulière. — Le magnétiseur bien connu de Reichenbach parlait de ce fait à une jeune dame (Mlle Reichel). Celle-ci lui dit qu'elle voyait dans les cimetières, non pas un Esprit, mais une foule d'Esprits d'aspects vaporeux et répandant une sorte de lumière blafarde, feux follets dont quelques-uns s'élevaient à hauteur d'homme au-dessus des tombes.

C'est surtout sur les sépultures les plus récentes que se montraient ces apparitions, et jamais sur celles qui étaient très anciennes.

Reichenbach tente d'expliquer cette énigme en disant que la décomposition chimique des cadavres humains engendre une lumière phosphorescente qui ne peut être perçue que par certains individus très sensitifs, tels que Billing et Mlle Reichel. En tout cas, ces faits incontestables appartiennent à la catégorie des énigmes non résolues de la nature.

(*Tagl. Unt — Bl. d. Deutsch — Tageszig*, Dez. 1897.)

Le Gérant : A. Boyer.

PARIS. — IMP. CH. BLOT, 7, RUE BLEUE.